Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901755-20251208-2025_12_08_D79-DE

PLONEVEZ-DU-FAOU
Kalet vel an derc'hen eeun / Dir ar lao
Dur comme le chêne - Droit comme le hêtre

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025 - 79

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 28 novembre 2025 Convocation affichée le : 28 novembre 2025

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO-CHERRE, J. BOULC'H, J.L LANDREIN, F. MORVAN, A. MANAC'H, D. SALAÜN, A. LE MOIGNE, J.M. HOURMANT, G. BERNARD, S. MAO, Y. KERDEVEZ, A. RIOU, L. LE GUILLOU.

Absents excusés : P. AUFFRET, D. KERLOGOT.

Nombre de conseillers en exercice : 16 Nombre de conseillers présents : 14

Procurations : P. AUFFRET (procuration à Valérie CARO-CHERRE), D. KERLOGOT (procuration à Aurélie MANAC'H).

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Subvention CCAS Plonévez du Faou.

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter à l'unanimité une subvention pour l'année 2025 :

CCAS Plonévez du Faou : **12 000 €**

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2025, article 657363.

Pour extrait conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.

